

L'Europe politique au début du XVIII^e siècle

1- Quels sont les régimes politiques qui cohabitent en Europe au début du XVIII^e siècle ?

2- Parmi ces régimes politiques, quel est le plus répandu ?

3- Quels modèles politiques sont appliqués aux Provinces-Unies et au Royaume-Uni ?

Une monarchie est un régime politique dans lequel l'autorité est exercée par un souverain héréditaire.

Une monarchie absolue est un type de monarchie dans lequel le souverain exerce un pouvoir sans partage (en opposition à une monarchie constitutionnelle).

Une république est un régime politique sans roi où le pouvoir est détenu par tout ou une partie de la population.

Carte de l'Europe au début du XVIII^e siècle



Tous ces États européens cherchent à affirmer leur puissance et sont en constante rivalité. Ainsi, certains s'affaiblissent (ex : Saint Empire romain germanique, royaume d'Espagne, empire ottoman), tandis que d'autres s'affirment (ex : royaume de France, empire de Russie, Angleterre). La dynastie des Habsbourg reste encore puissante, mais **c'est la France** (et la dynastie des Bourbons) **qui devient la première puissance du continent européen.**

Dans ce contexte, les États européens cherchent également à affirmer leur puissance au-delà des frontières européennes. Ainsi, ils cherchent à se rendre maîtres des nouveaux territoires découverts dans le monde : ils y fondent des colonies et des comptoirs, ce qui leur permet de contrôler une grande partie du commerce maritime.

Au début du XVIII^e siècle, les Provinces-unies, l'Angleterre et la France sont les principales puissances coloniales ; supplantant l'Espagne et le Portugal. Au gré des conflits du XVIII^e siècle, c'est l'Angleterre qui s'imposera.

L'Europe des Lumières (livre pp.)

Lumières : mouvement intellectuel qui veut libérer l'homme de tout ce qui peut l'empêcher de penser et agir selon sa raison. Ce mouvement de pensée défend la tolérance, le progrès, le bonheur, la liberté de penser et de s'exprimer.

Enlightenment; Aufklärung

Philosophes : nom donné à tous les savants, écrivains et hommes politiques qui réfléchissent sur la vie politique et l'organisation de la société.

1- Répondez aux questions sur les documents à la page _____

2- En quoi les philosophes se heurtent-ils au système politique français?

On comprend donc que ces penseurs ne peuvent que lutter contre le modèle absolutiste français. Ce **mouvement se diffuse dans toute l'Europe** et si ces nouvelles idées prennent le nom de Lumières, c'est parce que ces philosophes luttent contre l'obscurantisme. Ils s'opposent aux conceptions traditionnelles de l'Eglise (notamment ils refusent l'idée d'une révélation divine) mais ne sont pas forcément athées pour autant.

Leur philosophie est fondée sur **la raison, l'esprit critique et le progrès**. Les grands philosophes français qui incarnent ces Lumières sont : **Voltaire, Montesquieu, Diderot, Rousseau**.

L'Encyclopédie dirigée par **Diderot et d'Alembert** entre 1751 et 1772 rassemble dans un choix d'articles toutes les idées des Lumières. La publication de cette Encyclopédie a été à plusieurs reprises interrompue, censurée par Louis XV. Mais, elle a permis de diffuser à l'ensemble du territoire français, les idées des Lumières auprès de la bourgeoisie et aussi parmi une partie de la noblesse : la noblesse éclairée.

Pour autant, les philosophes des Lumières ne remettent pas en cause la monarchie. Ils s'inspirent du modèle anglais, qui est une

Ils inspirent fortement certains souverains, qui dans leur gouvernement se veulent guidés par la raison et mènent une politique de modernisation de l'Etat et de la société. On appelle ces souverains des **despotes éclairés**. (p.ex. Catherine II de Russie, Frédéric II de Prusse ou encore l'empereur Joseph II)

Voltaire et l'affaire Chevalier de la Barre

Une dénonciation de la torture

Les Romains n'infligèrent jamais la torture qu'aux esclaves, mais les esclaves n'étaient pas comptés pour des hommes. Il n'y a pas d'apparence non plus qu'un conseiller de la Tournelle¹ regarde comme un de ses semblables un homme qu'on lui amène hâve, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue et sale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot. Il se donne le plaisir de l'appliquer à la grande et à la petite torture, en présence d'un chirurgien qui lui tâte le pouls, jusqu'à ce qu'il soit en danger de mort, après quoi on recommence [...].

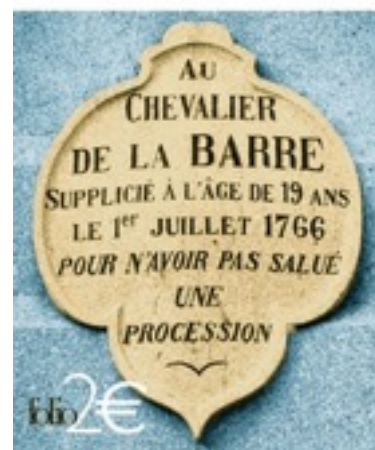
Lorsque le chevalier de La Barre, petit-fils d'un lieutenant général des armées, jeune homme de beaucoup d'esprit et d'une grande espérance, mais ayant toute l'étourderie d'une jeunesse effrénée, fut convaincu d'avoir chanté des chansons impies, et même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau, les juges d'Abbeville, gens comparables aux sénateurs romains, ordonnèrent, non seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main, et qu'on brûlât son corps à petit feu ; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir combien de chansons il avait chantées, et combien de processions il avait vues passer, le chapeau sur la tête.

Voltaire, article « Torture », *Dictionnaire philosophique*, édition de 1769.



Voltaire

L'Affaire du chevalier
de La Barre



¹ La Tournelle était la Chambre Criminelle du Parlement de Paris.

Le système anglais

Répondre aux questions 1-3 p. _____

Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, l'Angleterre est passée d'un régime à vocation absolutiste à un **régime parlementaire** qui par la suite exercera une fascination en France et dans le monde. Le processus s'est fait par étapes, dont voici les enjeux essentiels :

🛡️ 1679 : **Habeas corpus** : loi interdisant toute arrestation sans jugement, ceci pour mettre un terme à l'**arbitraire du pouvoir royal**. Le roi ne peut donc plus emprisonner quelqu'un sans qu'il y ait un procès. Cela réduit donc le pouvoir du roi ;

🛡️ 1688 : la **Glorieuse Révolution** aboutit à la mise en place d'une monarchie tempérée, parlementaire. Le nouveau roi, Guillaume d'Orange avait dû s'engager, par la **Déclaration des droits de 1689** (Bill of Rights), à ne pas lever d'impôts sans l'accord du Parlement qui représentait les Anglais. Ainsi on voit bien que, contrairement au modèle français, les parlementaires anglais participent pleinement au gouvernement. Le roi ne gouverne donc **pas seul**. Cependant à l'époque, les élections au parlement ne sont absolument pas démocratiques (il faudra attendre le XIX^e siècle), mais pour autant **ce système est très attractif pour une partie des Français**.

